

## programme de suivi des odeurs en Basse-Loire bilan des cinq années, mai 2015 à avril 2020

**Air Pays de la Loire publie sur son site [www.airpl.org](http://www.airpl.org) les résultats des cinq années de veille olfactive menée en Basse-Loire, dans le cadre de son programme de suivi des odeurs.**

Air Pays de la Loire a lancé en 2015, en Basse-Loire, avec des associations de riverains, des industriels, des élus et l'appui de la société Osmanthe, un programme de suivi des odeurs visant à diagnostiquer puis, à long terme, à améliorer la situation odorante de plusieurs communes (Donges, Montoir-de-Bretagne, Paimbœuf et Corsept).

19 nez bénévoles ont été formés à la méthode du langage des nez® et ont réalisé des olfactions (relevés d'odeurs) ayant permis :

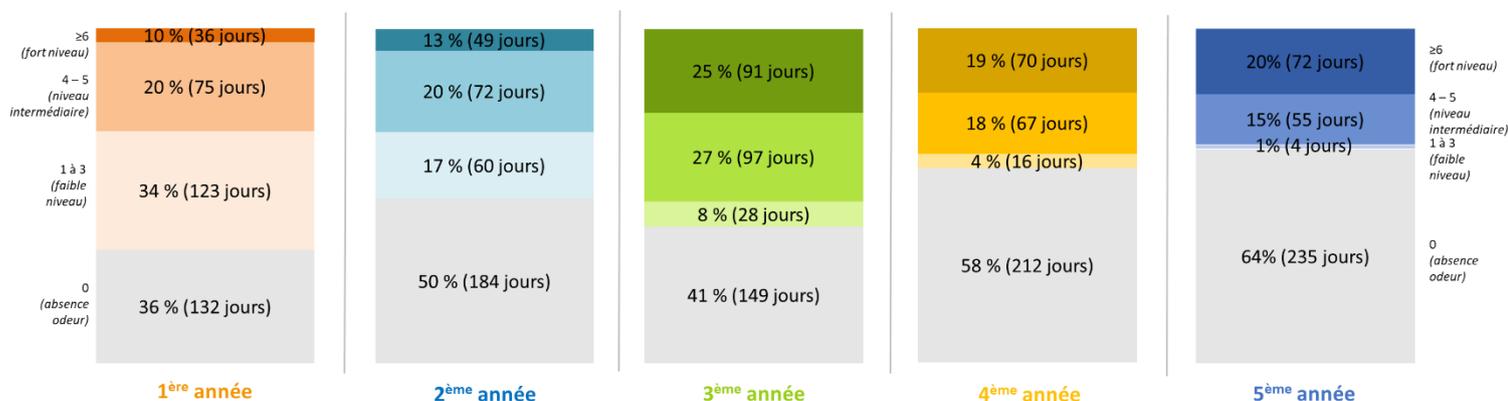
- de faire un état des lieux des perceptions olfactives sur le territoire de la Basse-Loire ;
- d'établir des liens entre les observations et les sources des odeurs pour agir avec efficacité au niveau des sites contributeurs.

Un bilan d'étape a été réalisé chaque année depuis 2015. A l'issue de la cinquième année de veille olfactive, Air Pays de la Loire dresse un bilan de l'évolution des odeurs sur le territoire sur l'ensemble de la période de veille : du 1<sup>er</sup> mai 2015 au 30 avril 2020.

### 50% de journées odorantes

Les nez bénévoles, grâce à leur travail régulier et rigoureux, ont enregistré 2007 perceptions lors de la veille olfactive. A noter que la première année et la troisième année ont été les plus odorantes (respectivement 30 % et 23 % des perceptions).

Sur l'ensemble de la période, 50 % des journées sont odorantes, quelle que soit l'intensité des odeurs. Ce pourcentage a diminué les quatrième et cinquième années. Plusieurs phénomènes pourraient expliquer cette diminution : la baisse du nombre de nez actifs, ainsi que les actions des établissements industriels en faveur de la réduction des nuisances olfactives.



## Des odeurs liées aux installations industrielles proches

Les notes odorantes perçues, toutes intensités confondues, sont les suivantes :

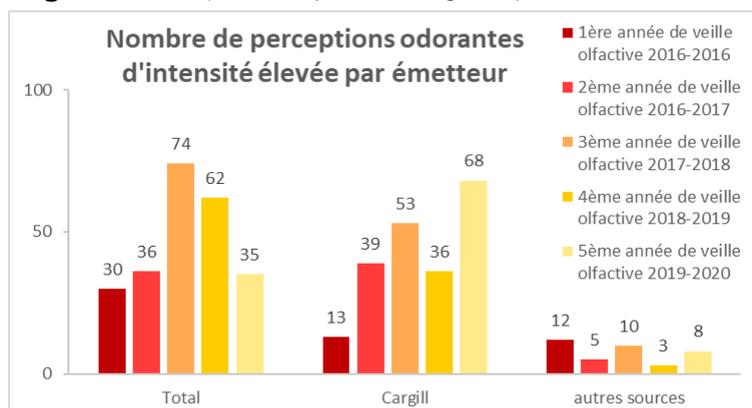
- notes soufrées : elles constituent le fond odorant de la zone d'étude et sont liées principalement à l'activité de la raffinerie Total (site de Donges), notes les plus senties les quatre premières années de veille olfactive ;
- sulfurol : représentatives de Cargill (site de Montoir-de-Bretagne), note la plus sentie la cinquième année ;
- notes phénolés, pyrogénées : dont les origines sont communes à Total et Cargill, ou liées à d'autres sources situées dans la zone ;
- autres : pouvant provenir de l'environnement de la Basse Loire (épandage), ou encore des perceptions irritantes pouvant provenir des émissions d'industriels (dont Yara).

## Les variations des perceptions odorantes « gênantes » (niveau supérieur ou égal à 6)

L'évolution des perceptions d'odeurs gênantes est variable sur l'ensemble des cinq années : en quantité et en origine.

Entre le 1<sup>er</sup> mai 2015 et le 30 avril 2020, parmi ces odeurs d'intensité élevée, « gênantes » :

- 49 % sont liées à la raffinerie Total ;
- 43 % à Cargill ;
- 8 % à d'autres sources.



## Un objectif d'amélioration de la situation olfactive

Lors des perceptions d'odeurs de forte intensité, les nez informent Air Pays de la Loire via une plateforme web. Air Pays de la Loire identifie l'émetteur concerné et l'informe rapidement afin de lui permettre de déclencher en interne des actions d'identification de la source et de remédiation. Ces structures activent des processus internes visant à mettre en place des actions correctives à court, moyen et long termes. Les sources de ces émissions odorantes sont diverses : le démarrage d'une unité après un arrêt technique, une opération particulièrement odorante dans le processus de production, ...

Pour en savoir plus sur les actions mises en œuvre par ces industriels, nous vous invitons à les contacter :

- Contacts presse CARGILL :
  - Michel Salion : 01 55 34 99 80 - 06 22 96 53 41
  - Nadia Hamidouche : 01 55 34 99 81 - 06 77 27 72 13
- Contact presse TOTAL : Nathalie Deschamps - 02 40 90 56 26

## La suite du programme odeurs pour les deux prochaines années

Durant deux ans, la veille olfactive sera mise en pause, ce qui ne signifie pas un arrêt de la démarche. Les nez continueront de bénéficier, sur une base volontaire, de formations d'entretien régulières afin de maintenir les compétences en vue de la reprise ultérieure des olfactions. En parallèle, les industriels partenaires poursuivront leurs actions et leurs investissements pour limiter leur empreise odorante. Air Pays de la Loire accompagnera en tant que de besoin ces démarches.

Après ces deux années d'interruption des olfactions, les modalités de la veille olfactive évolueront probablement avec des campagnes plus courtes et un rythme piloté en fonction des investissements sur les unités industrielles.

**contact presse Air Pays de la Loire**

[contact@airpl.org](mailto:contact@airpl.org) - 02 28 22 02 02